B. B.

N°11.

6

EXPOSÉ

DE LA CONDUITE

DE

M. LE DUC D'ORLÉANS,

DANS LA RÉVOLUTION DE FRANCE;

Rédigé par lui-même, à Londres.

AVIS DE L'IMPRIMEUR.

Le préſent écrit ayant été envoyé de Londres à Paris le 11 *Juin, & les exemplaires imprimés devant être exactement conformes au manuſcrit original, on n'a pas pu ſe conformer au Décret de l'Aſſemblée nationale du* 19 *Juin, concernant les noms & les titres.*

EXPOSÉ

DE LA CONDUITE

DE

M. LE DUC D'ORLÉANS,

DANS LA RÉVOLUTION DE FRANCE;

Rédigé par lui-même, à Londres.

J'AI toujours cru, & je crois encore, que ma conduite, dans la révolution présente, a été aussi simple & naturelle que mes motifs étoient raisonnables & justes. Il me paroît cependant que tout le monde en a jugé autrement : je dis tout le monde, car j'ai été aussi souvent étonné de l'exagération des éloges que de celle des reproches. Chacun a voulu deviner mes sentimens & mes pensées; &, comme il arrive d'ordinaire, au lieu de les chercher en moi, chacun m'a prêté les siens.

Les démocrates outrés ont pensé que je

voulois faire de la France une République; les courtisans ambitieux ont supposé que je voulois, par une excessive popularité, forcer la Cour à m'accorder une grande influence dans l'administration; les méchans m'ont prêté les projets les plus criminels, & n'ont pas même été arrêtés par l'absurdité de leur système calomnieux; les patriotes les plus zélés ont eu aussi leur erreur, & quoiqu'infiniment honorable pour moi, je ne l'adopterai pas davantage; car je ne cherche pas ici ce qui seroit le mieux, mais ce qui est le vrai. Les meilleurs patriotes ont donc eu aussi leur erreur. Ils m'ont vu, ils m'ont présenté comme m'immolant uniquement à la chose publique : ce que je cédois sans peine, leur a paru d'immenses sacrifices; ils ont tout calculé d'après le prince, & rien d'après l'homme. En observant mieux, ils auroient bientôt reconnu que mon caractère, mes opinions, mes goûts, étoient tels que mon bonheur personnel & particulier se trouvoit nécessairement lié au bonheur public, en ce qu'il ne pouvoit venir que de la même source, je veux dire de la liberté. C'est ainsi que tous ont été chercher si loin des motifs que j'avois trouvés si près de moi.

Ces réflexions me déterminent à me remettre sous les yeux ce que j'ai fait, dit & pensé de

relatif à la révolution préſente depuis ſon origine. Je rappellerai même tout ce qui, dans ma conduite précédente, peut avoir quelque rapport aux ſentimens que j'ai développés depuis. Je veux enfin, pour ma propre ſatisfaction, tâcher de découvrir ſi j'ai donné lieu, ou non, à tant d'étonnement, à tant de louanges, à tant de reproches. En me livrant à ce travail, j'ai la ferme intention de tout dire; & j'avoue que je n'en ſuis pas moins perſuadé que, ſi j'avois, par la ſuite, le deſir ou le beſoin de montrer à d'autres ce qu'en ce moment je fais pour moi ſeul, je ſuis, dis-je, très-perſuadé que je ne trouverois rien du tout à y changer. Je ſuis curieux de ſavoir ſi je conſerverai cette idée juſqu'à la fin.

J'ai lu quelque part, je ne me ſouviens plus où, que chaque homme naît avec un goût dominant qui, non-ſeulement, maîtriſe tous les autres, mais qui ne céde ni aux événemens, contre leſquels il ne ceſſe de lutter avec courage, ni même aux paſſions qu'il parvient toujours à modifier à ſon gré. Ce goût dominant a de tout tems été chez moi le goût de la liberté. Je conviens qu'il fut d'abord bien plus l'effet du ſentiment que celui de la réflexion, & que je chériſſois la liberté bien avant de la connoître.

Je la cherchois en vain au-tour de moi; je n'étois pas placé pour la rencontrer ſi facilement. Je crus en apercevoir l'image dans ces grands corps de magiſtrature qui, au moins, en avoient, en quelque ſorte, conſervé les formes & le langage. Au défaut de la réalité, j'embraſſai le fantôme & je lui conſacrai mes premiers vœux. Trois fois j'en ai été la victime, & trois fois ces traverſes paſſagères ont augmenté le goût que, par elles, on cherchoit à détruire.

Je dois pourtant faire quelques diſtinctions entre ces trois époques. A la première, je ſuivois, ſans trop en chercher les raiſons, l'impulſion de mon penchant, celle de la voix publique & de l'exemple. Il eſt bien vrai qu'on me dirigeoit d'une manière conforme à mon goût; mais enfin on me dirigeoit, & je ne puis pas dire que la conduite que je tins alors, fut réellement ma conduite. Livré à moi ſeul, eût-elle été meilleure ou pire? C'eſt ce qu'il ne me convient pas d'examiner.

A la ſeconde époque je n'avois d'autre motif que de ne pas vouloir contredire, par une démarche publique, les ſentimens que j'avois publiquement profeſſés.

Mais à la troiſième époque, ma conduite fut entiérement le réſultat de mes idées & l'effet de ma volonté.

Mon goût pour la liberté m'avoit, depuis long-tems, engagé à me répandre à Paris dans les différentes classes de la société; & là, mes opinions avoient été renversées ou raffermies par le choc des opinions contraires. Le même motif m'avoit porté à voyager chez les Nations voisines, &, dans ces voyages, j'avois été déjà plusieurs fois en Angleterre, cette terre natale de la liberté. Je ne m'y étois pas beaucoup occupé de rechercher sur quels principes étoit fondée la Constitution qui faisoit des Anglois un Peuple libre; je ne prévoyois pas que ces connoissances dussent être jamais à mon usage : mais je n'en avois pas moins observé les heureux effets de la liberté pour le bonheur de tous, & mon goût dominant s'étoit fortifié de tout ce que j'avois acquis d'expérience.

Le moment arriva où avoient été promis les Etats généraux, & les lettres de convocation parurent. Dès ce moment je me vis libre, car je ne doutai pas que la Nation ne voulût le devenir.

J'ai eu lieu de remarquer depuis, que, dans tout ce qui concerne la liberté individuelle, j'avois deviné le vœu de la Nation jusques dans les détails. En effet, les instructions que je crus devoir joindre aux nombreuses procurations que

j'étois alors dans le cas de donner, ſont, ſur ce point, d'une conformité frappante avec la généralité des cahiers des Bailliages ; & l'on peut ſe rappeler qu'elles étoient déjà publiques avant qu'aucun Bailliage eût été aſſemblé. Ce n'eſt pas que je prétende avoir ſervi de modèle, cela prouve ſeulement que je n'en avois pas beſoin : cela prouve ſurtout que mon goût dominant, le goût de la liberté avoit, dès-lors, lié mon intérêt perſonnel à l'intérêt public.

Si l'on en vouloit une autre preuve, on pourroit voir encore que dans ces mêmes inſtructions, & toujours avant qu'aucun Bailliage ait pu ſe faire entendre, j'ai provoqué la ſuppreſſion des droits qui pouvoient m'être les plus agréables, en déclarant que je me joindrois à la demande qu'en feroient les Bailliages : on penſe bien que je ne me fais pas un mérite d'un abandon ſi juſte ; mais on peut, au moins, en conclure que quelle que fût la vivacité de mes goûts, j'aimois encore mieux la liberté ; que je ſentois déjà qu'elle ne pouvoit pas proſpérer au milieu des priviléges, & que rien ne me coûtoit de tout ce qui pouvoit me la faire acquérir.

En donnant ces inſtructions, que je faiſois rédiger à meſure, par l'un de mes Secrétaires des Commandemens ; en y joignant un ouvrage

du plus fort de nos publiciſtes, je n'avois eu que deux motifs : l'un d'avoir, dans les différens Bailliages où j'étois repréſenté, un vœu uniforme & qui fût le mien ; l'autre de donner à mes Repréſentans un guide sûr qui pût les diriger dans les cas que je n'avois pas prévus. Cependant la publicité qu'acquirent ces inſtructions, en a fait une mémorable époque dans ma vie. C'eſt de ce moment que l'affection des uns & la haine des autres s'eſt manifeſtée, à mon égard, avec plus d'énergie : mais je puis bien affirmer, avec vérité, que j'ai été très-reconnoiſſant pour les uns, & très-peu affecté par les autres.

C'eſt peut-être ici le lieu de dire un mot ſur une ſorte de reproche que je n'ignore pas qu'on me fait depuis long-tems, de mon inſouciance relativement à l'opinion publique. Il me ſemble qu'on n'a deviné, à ce ſujet, que la moitié de ma penſée ; la voici toute entière.

Dans toute démarche un peu importante, je ne me ſuis jamais décidé qu'après avoir été pleinement perſuadé que j'avois droit & raiſon ; & ſi quelquefois j'ai été dans l'erreur, cette erreur, d'après ma perſuaſion, n'en étoit pas moins une vérité pour moi. Or, quand l'opinion du public s'eſt trouvée contraire à la mienne, j'ai penſé, avec quelque raiſon, qu'il s'étoit moins occupé

que moi de la queſtion, & qu'il m'avoit jugé ſans m'entendre; j'en ai donc été peu affecté: mais quand, au contraire, le public a approuvé ma conduite, plus affermi par-là dans mon opinion, je n'en ai été que plus ſenſible à ſon ſuffrage. Je ne ſais comment font ceux qui ſe conduiſent autrement; mais je perſiſte à penſer que dans tout autre ſyſtême, il faut ſe réſoudre à faire dépendre ſa raiſon & ſa juſtice, de toutes les erreurs, de tous les préjugés, & auſſi de tous les intrigans qui ſavent ſi bien les faire naître ou en diriger le cours.

C'eſt pour me rendre compte de tout que je ſuis entré dans ces légers détails. Je reprends l'hiſtorique de ma conduite.

A peine eus-je entrevu qu'enfin la France auroit des Citoyens, que je voulus me mettre à même d'en remplir les devoirs; non-ſeulement je déſirai d'être Député, mais quoique déjà nommé par deux Bailliages, je ne m'en livrai pas avec moins de zèle & d'exactitude aux fonctions d'Electeur que m'avoit confiées l'une des Sections de la Ville de Paris. J'en obtins l'honorable récompenſe d'être nommé Député par mes Concitoyens; & quoique je n'aie pas pu accepter cette place, j'oſe croire cependant avoir juſtifié leur confiance, par la

conformité de mes principes avec ceux de la grande pluralité des Députés de la ville de Paris.

Pendant que tout ceci se passoit, les Etats généraux étoient déjà ouverts; & chaque jour les débats entre les différens Ordres qui existoient alors, acquéroient plus de chaleur & de vivacité. La fameuse question de la vérification des pouvoirs en commun étoit élevée, & l'unanimité pour le refus étoit presqu'égale dans la chambre de la Noblesse, à celle qui avoit décidé la demande dans la salle du Tiers-Etat. La minorité de la Chambre, si forte en raison, mais si foible en nombre, étoit rarement écoutée & jamais entendue : tous ses efforts ne parvenoient pas à ébranler la moindre des prétentions; & l'on se rappelle encore combien on trouvoit scandaleux que des Gentilshommes François osassent penser qu'il étoit possible que le Tiers-Etat eût raison, contre les deux premiers Ordres. J'étois un de ces Gentilshommes, & quelques personnes prétendoient que cela ajoutoit beaucoup au scandale.

Je n'écris pas l'Histoire de la Révolution, mais seulement celle de la conduite que j'y ai tenue : je passe donc au moment où quelques Membres de la Noblesse délibérèrent s'il n'étoit pas de leur

devoir d'abandonner la Section des Etats généraux dont ils faisoient partie, pour se réunir à la pluralité effective des Députés, que, dans la chambre de la Noblesse, on appeloit encore le Tiers-Etat & quelques Dissidens du Clergé, mais qui s'étoit constituée & qui étoit devenue, réellement & de fait, l'Assemblée Nationale.

Cette délibération importante étoit purement individuelle, & paroissoit alors dépendre principalement de la teneur des cahiers de chaque Bailliage, puisque la question des mandats impératifs n'étoit pas encore résolue, n'avoit pas même encore été discutée.

Quoique le cahier de mon Bailliage ne contînt aucun article réellement impératif, l'opinion par ordre y étoit suffisamment énoncée comme le vœu de la Noblesse; mais ce même cahier énonçoit plus positivement encore le vœu de la régénération du Royaume, & je voyois clairement que, sans réunion, il n'y auroit pas de régénération. Je jugeai qu'en toute affaire les moyens devoient être subordonnés à la fin, & je me déterminai à me joindre au petit nombre des Membres de la Noblesse qui se réunissoit à l'Assemblée Nationale. J'en rendis compte aussitôt à mes Commettans, & j'eus la satisfaction d'en recevoir l'approbation la plus entière. On ne manqua pas,

à cette époque, de répandre dans le public que mon seul motif étoit l'ambition, & mon seul desir celui d'être le Chef de l'Assemblée Nationale. En effet, très-peu de tems après, l'Assemblée me fit l'honneur de me choisir pour son Président, & je refusai la présidence, non pas, à la vérité, à raison des propos qu'on avoit tenus, mais, tout simplement, parce que je croyois alors, comme je le crois encore aujourd'hui, que je serois un très-mauvais Président de l'Assemblée Nationale (1).

---

(1) Ce n'est point par les mêmes raisons que, quelque tems auparavant, j'avois aussi refusé de présider le Bureau qui m'étoit destiné à la seconde Assemblée des Notables. Comme cette démarche de ma part a paru extraordinaire à beaucoup de gens, je vais en exposer ici les motifs.

Les fonctions de Président de Bureau, fonctions que j'avois eu occasion de connoître à la première Assemblée, consistoient principalement à recueillir les opinions, & à certifier ensuite, par sa signature, que tel avis étoit celui de la pluralité de son Bureau. Mais les questions ne s'y posoient pas par *oui* ou par *non*, & les opinans n'étoient point tenus de se réduire à deux opinions. On regardoit comme majorité l'opinion seulement la plus nombreuse. Je jugeai que, surtout dans des questions aussi importantes que celles qu'on avoit à discuter dans cette Assemblée, je ne pouvois ni ne devois me charger de certifier que tel ou tel avis étoit celui de la majorité, quand il étoit

Cette démarche de quelques Députés de la Nobleſſe, rendoit plus preſſante pour les autres la néceſſité de prendre un parti ; bientôt après ils ſe décidèrent à la réunion deſirée, & l'Aſſemblée Nationale fut complette : l'alégreſſe publique qui éclata à cette occaſion, fit aſſez connoître que tel étoit le véritable vœu de la Nation.

Les principes de la grande pluralité de l'Aſſemblée furent bientôt connus, & la deſtruction totale & prochaine des abus de tous les genres, put être facilement aperçue par les moins clairvoyans. Auſſi vit-on redoubler les efforts de tous ceux qui avoient quelque intérêt au maintien de ces abus. Les prétentions les plus oppoſées cédèrent même à ce danger commun : les rivalités de corps & de perſonnes parurent également oubliées ; & ſi la ſageſſe de l'intrigue en eût égalé l'activité, il eſt difficile de calculer quel degré de force elle eût pu acquérir.

Ce n'étoit pas que, dès-lors, il ne me parût bien démontré qu'il étoit impoſſible d'empêcher la révolution ; car ce n'étoit pas l'ouvrage de quelques Chefs qu'il auroit ſuffi de gagner ou

---

évidemment pour moi celui de la minorité. Je n'ai jamais pu ni renoncer à ce calcul ni le faire adopter, & je me ſuis abſtenu de préſider.

de vaincre; ce n'étoit même pas celui de l'Assemblée Nationale qui en a plutôt été l'organe que le moteur; c'étoit l'effet de la volonté générale & uniforme de la Nation, ou au moins des dix-neuf vingtièmes de la Nation : & que pouvoit-on opposer à une telle puissance? Mais tout le monde ne voyoit pas ainsi, & de fausses combinaisons pouvoient être soutenues par des efforts vigoureux, & entraîner des maux incalculables.

J'ignore jusqu'où fut portée l'illusion à cet égard; mais différens Corps de Troupes furent rassemblés, ils entouroient l'Assemblée Nationale, & sembloient menacer Paris. La France entière étoit alarmée; la Capitale, dont le danger paroissoit plus pressant, observoit avec inquiétude la contenance des Troupes dont elle étoit investie, ou qu'elle renfermoit dans son sein. Les Gardes Françoises furent les premiers qui rassurèrent leurs Concitoyens; ils furent les premiers qui professèrent hautement les sentimens qui, depuis, sont devenus la base du serment qu'on exige des Troupes.

Il étoit naturel que la conduite civique de ce Régiment déplût à tous ceux dont elle contrarioit les projets, & ils publièrent avec affectation, *qu'il avoit été acheté.* Plusieurs personnes crurent aussi, ou plutôt cherchèrent à faire croire,

que j'avois fait, en grande partie, les frais de ce marché. Répondre à un tel reproche, seroit faire à ce Corps une injure gratuite; car on ne peut acheter que ceux qui sont à vendre; mais je dirai librement mon opinion. Ç'eût été, si les Gardes Françoises se fussent conduits autrement, que j'aurois été tenté de croire que, sans doute, on leur avoit payé cherement de semblables services. Ce n'est pas que je ne connoisse, comme un autre, la nécessité de l'obéissance militaire; mais il faut aussi distinguer la règle de l'abus : car les exemples ne manquent pas des ressources qu'a trouvées le despotisme ministériel, dans la fausse application des principes les plus vrais.

Plusieurs Régimens ne tardèrent pas à manifester des sentimens conformes à ceux des Gardes Françoises; mais on comptoit davantage sur quelques autres, & rien ne fut changé dans les dispositions.

L'alarme, qui, depuis quelques tems, augmentoit tous les jours, fut au comble dans Paris, quand on y apprit le renvoi d'un Ministre que ses amis & ses ennemis ont également concouru à identifier avec la Révolution. Le bruit se répandit aussitôt que l'Assemblée Nationale alloit être dissoute, & que plusieurs de ses Membres devoient être arrêtés : on les désignoit, on en donnoit

noit des listes, & mon nom se trouvoit sur toutes : j'ai toujours pensé que ce fut cette particularité qui fut cause qu'on joignit mon effigie à celle de M. Necker, dans l'espèce de triomphe que le peuple lui décerna.

On se rappelle assez la scène désastreuse qui se passa le même jour à la place de Louis XV : ce fut l'étincelle qui causa l'explosion.

Au milieu de ces événemens, quelle fut ma conduite? Je ne flattai point le peuple, & ne craignis point la cour. Je me dérobai à des empressemens qui me paroissoient plus propres à augmenter le trouble qu'à remédier au mal; je me retirai, pour la soirée, à ma maison de Mouceau, où je passai la nuit; & le lendemain, je me rendis, comme de coutume, à l'Assemblée Nationale.

Je n'ai besoin de retracer ni la conduite si sage de l'Assemblée, ni la conduite si énergique des Habitans de Paris; l'une & l'autre seront consacrées dans l'Histoire, & y feront l'admiration des races futures. Je passe au moment plus heureux, où le Roi, mieux informé & rendu à sa propre volonté, vint se réunir à l'Assemblée Nationale; & j'observe que je demandai de ne pas être de la députation qui fut chargée d'aller annoncer à la Capitale, cette grande & mémo-

rable nouvelle. J'évitai pareillement de me montrer à Paris le jour où le Roi y fut, & encore quelques jours après. Je ne vois pas quelle conduite j'aurois pu tenir qui eût été plus ſage & plus oppoſée aux vues ambitieuſes que mes ennemis, ou plutôt les ennemis de la Liberté ont, depuis, affecté de me ſuppoſer.

L'orage étoit paſſé, mais l'agitation des flots dure plus long-tems que la tempête, & quelques perſonnes furent encore les victimes d'une impulſion dont la cauſe n'exiſtoit plus. Cependant l'Aſſemblée Nationale, de concert avec le Roi, & ſecondée par la Commune de Paris, parvint, bientôt après, à ramener le calme; & on commença, dans la Capitale, à reſpirer l'air de la Liberté, dégagé des vapeurs de la licence.

Cet état de tranquillité dura juſques vers la fin de Septembre.

A cette époque, les alarmes ſe renouvellèrent. On parut craindre une contre-révolution. On débitoit qu'il s'étoit formé un parti puiſſant, dont le projet étoit d'emmener le Roi de Verſailles, & de le conduire dans quelque grande place de guerre: il m'a paru qu'on s'accordoit peu ſur les circonſtances qui devoient ſuivre cette démarche; mais l'effet n'en étoit pas moins le même, & l'inquiétude devint générale. Une fête

dont on n'avoit pas calculé l'effet, excita de la fermentation dans le peuple, que déjà l'exceſſive diſette du pain mécontentoit depuis long-tems; des cocardes (blanches pour Verſailles & noires pour Paris) diſtribuées avec profuſion, & ſubſtituées par un grand nombre de perſonnes, à la cocarde nationale, donnèrent une conſiſtance dangereuſe aux bruits qui s'étoient répandus: telles furent à mon ſens les cauſes réunies qui amenèrent les journées des 5 & 6 Octobre.

Voici d'abord ce qui m'eſt perſonnel dans les événemens de ces deux jours.

Il n'y avoit pas d'Aſſemblée le dimanche 4; & j'étois parti, ſuivant mon uſage, le ſamedi 3 au ſoir, pour me rendre à Paris. J'étois dans l'intention de retourner le lundi matin à Verſailles; mais je fus retenu par le travail qu'avoient à faire avec moi quelques perſonnes de ma maiſon. J'appris ſucceſſivement, pendant ce jour, l'effervescence qui régnoit dans Paris, le départ pour Verſailles d'une quantité de peuple aſſez conſidérable, ayant des armes & même du canon; & enfin le départ d'une grande partie de la Garde Nationale Pariſienne. Je ne ſus d'ailleurs rien de ce qui ſe paſſoit à Verſailles juſqu'au lendemain mardi matin, que M. le Brun, Capitaine d'une Compagnie de la Garde Nationale, Bataillon de Saint Roch,

& Inſpecteur du Palais Royal, me fit éveiller; & vint me dire qu'un exprès de la Garde Nationale étoit venu donner, à ſon corps-de-garde, des nouvelles de Verſailles; mais elles ne contenoient aucun détail, ni le récit d'aucun événement.

Le même jour, vers huit heures du matin, je me mis en route pour me rendre à l'Aſſemblée Nationale. Tout me parut tranquille juſqu'à l'entrée du pont de Séve; mais là, je rencontrai les têtes des malheureuſes victimes de la fureur du peuple. Je dois dire cependant, à la décharge de ce même peuple, que le cortége qui ſuivoit ce ſpectacle ſanglant étoit peu conſidérable.

Entre Séve & Verſailles, je recontrai quelques charrettes chargées de vivres, & eſcortées par un détachement de la Garde Nationale. Quelques-uns des fuſiliers de cette garde pensèrent que ma voiture ne devoit pas paſſer ce convoi; malheureuſement mon poſtillon, à qui ils s'adreſsèrent, étoit Anglois, & ne ſavoit pas un mot de françois; il écoutoit ſans comprendre, & continuoit ſon chemin; un des fuſiliers le mit en joue, à bout portant, & tira ſon coup de fuſil, qui, par bonheur, ne partit point. L'Officier qui commandoit le détachement, s'aperçut de ce qui ſe paſſoit, il accourut, réprimanda ſévérement le

ſoldat, me dit que cet homme étoit ivre, ordonna très-honnêtement qu'on me laiſsât paſſer, & me donna deux hommes à cheval pour eſcorte, afin que je n'eſſuyaſſe pas de nouvelles difficultés dans ma route. Ces deux cavaliers m'eſcortèrent, en effet, juſques chez moi, & refusèrent la légère récompenſe que je crus devoir leur offrir.

Je ſortis ſur le champ de chez moi, pour me rendre à l'Aſſemblée Nationale. Je trouvai une partie des Députés dans l'avenue; ils m'apprirent que le Roi deſiroit que l'Aſſemblée ſe tînt dans le ſalon d'Hercules; je montai au Château, & j'allai chez Sa Majeſté : j'appris enſuite que l'Aſſemblée ſe tiendroit dans la ſalle accoutumée, & j'y revins à tems pour participer au Decret qui déclaroit l'Aſſemblée Nationale inſéparable de la perſonne du Roi.

Ici finit tout ce que je devrois avoir à dire ſur ces deux journées; mais la ſuite des évenemens me forcera d'y revenir.

Peu de jours après l'arrivée du Roi à Paris, M. de la Fayette m'écrivit pour me demander un rendez-vous. Je lui répondis qu'il n'avoit qu'à me faire dire le lieu & l'heure, & il me le donna chez Madame de Coigny. Voici ce qui ſe paſſa de relatif à moi, dans cette entrevue. M. de la Fayette me dit que le Roi deſiroit que

je me chargeaſſe d'une miſſion à l'Etranger; & il ajouta que mon abſence, ôtant tout prétexte à ſe ſervir de mon nom, dont il croyoit qu'on pouvoit abuſer, il penſoit qu'alors il trouveroit plus de facilité pour maintenir la tranquillité dans la Capitale, & empêcher des mouvemens, qu'en effet ſes ſoins n'avoient encore pu ni prévenir, ni réprimer. Il me préſenta auſſi, comme un motif pour accepter, que cette marque de confiance de la part de Sa Majeſté, détruiroit entièrement tous les bruits que la méchanceté commencoit à répandre ſur mon compte. Il finit par ajouter que ſon opinion perſonnelle étoit que je pouvois être en Angleterre, d'une grande utilité à la Nation.

Le deſir du Roi eût été, à lui ſeul, un objet important de conſidération; concourir au retour de la tranquillité publique, me parut le plus grand bienfait dont je puſſe payer l'affection ſi touchante que m'avoit témoignée le peuple; il me parut encore que cette tranquillité étoit le beſoin le plus preſſant de la Capitale, dans un moment où déjà elle poſſédoit ſon Roi, & où elle alloit, ſous peu de jours, poſſéder l'Aſſemblée Nationale; je voyois ſurtout la révolution, plus affermie que jamais, n'avoir à redouter que les troubles dont on pourroit tenter

d'embarraſſer ſa marche; enfin la miſſion qu'on me propoſoit pouvoit être très-importante pour la France. J'acceptai donc, ſous la ſeule condition que l'Aſſemblée Nationale conſentiroit à ce que je m'abſentaſſe; elle conſentit, & je partis auſſi-tôt.

Je ne ſais quelle intrigue jugea convenable à ſes intérêts d'engager le peuple de Boulogne à s'oppoſer à mon départ; mais ce que je n'ai pas pu ignorer, c'eſt que l'agent qui fut envoyé à cet effet, n'oſa employer d'autres moyens que ceux que lui fourniſſoit l'amour que me portoit le peuple. Retenu par une foule innombrable, on eût dit que j'emportois avec moi le ſalut de toute la France; la réſiſtance ne ſe manifeſtoit qu'au milieu des louanges & des bénédictions; il étoit difficile de ne pas être impatienté, mais il étoit impoſſible de ne pas être attendri.

Cet incident retarda, de trois jours, mon arrivée en Angleterre; mais rien ne retarda l'activité de mes ennemis, & ce voyage, entrepris par de louables motifs, a été à la fois le ſignal & le prétexte des plus abſurdes comme des plus atroces calomnies. Il ne me convenoit aſſurément pas de m'abaiſſer juſqu'à répondre à de ſi mépriſables libelliſtes, mais il entre dans le plan de

l'examen que je fais en ce moment, de chercher si les forfaits que la haine m'a imputés, je ne ne dirai pas sont vraisemblables, mais s'ils ne sont pas réellement impossibles.

On a répandu que j'avois été le fauteur du mouvement de Paris sur Versailles, du 5 Octobre; & on a supposé que mon motif étoit l'espoir que la terreur décideroit le Roi à fuir de Versailles; qu'il emmeneroit avec lui M. le Dauphin; que *Monsieur* l'accompagneroit; & que je parviendrois à me faire nommer Régent ou Lieutenant général du Royaume. Ces calomnies font frémir! hé bien les libelles où elles se trouvent sont encore les plus modérés. D'autres n'ont pas craint de prodiguer les assassinats, & de me supposer l'ambition du Trône. Tâchons de surmonter un moment l'indignation que causent ces horreurs; un moment suffira pour en démontrer l'absurdité.

Examinons le premier de ces systêmes de calomnie.

Le Roi s'enfuira : == pour établir un fait sur cette supposition, les libellistes ont été obligés de dissimuler une remarque que tout le monde a pu faire, & qui est également honorable pour la Nation & pour le Monarque. C'est qu'au

milieu des évenemens les plus déſaſtreux, jamais le Roi n'a manqué de confiance dans le peuple, ni le peuple dans le Roi, certes il eût été difficile de penſer que celui qui, de ſon propre mouvement, avoit été à Paris le 16 de Juillet, ſe ſeroit enfui de Verſailles le 5 Octobre : == mais ſoit, ſuppoſons lui cette volonté. Ne diroit-on pas que les barrières de Verſailles ſont les limites de la France? Les libelliſtes ſuppoſent donc, ou que le Roi auroit pu ſe dérober à tous les yeux, dans toute la traverſée du Royaume, & cela dans quel tems? ou que nulle part il n'eût trouvé les François empreſſés à le raſſurer, à le retenir, à le ramener? Ce n'eſt pas moi que cette calomnie outrage, c'eſt, à la fois, le Monarque & la Nation. Je pourſuis.

Monſieur s'enfuira comme le Roi : == & quelle raiſon auroit-il eue de fuir, lui qui ne s'étoit montré dans la révolution, que pour donner ſa voix à la double repréſentation du Tiers? == Mais par attachement pour Sa Majeſté: == ç'eût été, ce me ſemble, une étrange marque d'attachement que d'abandonner le ſoin du Royaume, & par ſuite l'intérêt & peut-être le ſalut du Roi, aux premieres mains qui euſſent voulu s'en ſaiſir!

Et pourtant, ſi le Roi ne fuit pas, ſi *Monſieur* ne le ſuit point, ſi tous deux ne parviennent pas à ſe rendre inviſibles à toute la France, le crime qu'on me ſuppoſe eſt totalement ſans objet; ce ſeroit le délire de l'atrocité.

Et dans l'impoſſible ſuppoſition de cet affreux ſuccès, quel devoit en être le prix? Ou la Régence, ou la Lieutenance générale du Royaume. Ce reproche qu'on m'a fait, m'a donné lieu de conſidérer quel ſeroit donc l'avantage de ce poſte qu'on ſuppoſe ſi deſirable. J'ignore encore ce que décidera l'Aſſemblée Nationale, ſur cet objet; mais voici les réflexions qu'il m'a inſpirées. L'Aſſemblée a déclaré, avec autant de ſageſſe que de raiſon, la perſonne du Roi inviolable & non reſponſable : mais je crois connoître aſſez ſes principes pour être ſûr qu'elle ſentira que s'il y avoit dans le Royaume deux perſonnes non reſponſables, dès ce moment il y auroit deux Rois. Or ſi un Régent, ſi un Lieutenant général du Royaume, eſt reſponſable, comme je n'héſite pas à dire que je penſe que cela doit être, il me ſemble que cette place, toute éminente qu'elle ſeroit, devra toujours moins exciter l'ambition que la crainte.

On ſe forme par l'uſage, & les libelliſtes ont

senti l'absurdité de ce premier système, ils ont essayé, dans un autre, de le faire disparoître à force d'atrocités. Voyons s'ils ont mieux réussi.

Ils se sont aperçus que l'impossibilité si évidente du Roi, de la Reine, du Dauphin, de *Monsieur*, traversans le Royaume sans être aperçus, ôtoit toute base à leur calomnie: alors ils ont accumulé les meurtres, & m'ont frayé la route du Trône à travers une foule d'assassinats. Mais comme ils n'ont pas pu y comprendre M. le Comte d'Artois, ils n'ont pas hésité à supposer que la France le déclareroit, ainsi que ses enfans, inhabiles à succéder au Trône. Ainsi calomniant une seconde fois la Nation, ils ont pensé que les François dépouilleroient de ses droits un Prince devenu leur Roi légitime; & pourquoi? Parce que l'erreur dont quelques courtisans l'ont entouré, a duré plus que celle du reste de la France, & ces calomniateurs ne s'aperçoivent pas qu'ils me donnent, nécessairement, l'Assemblée Nationale pour complice: car assurément on ne niera pas qu'un seul Decret émané d'elle, n'eût suffi pour anéantir de si criminelles prétentions: l'adhésion de toutes les parties du Royaume aux Decrets de l'Assemblée étoit déjà suffisamment connue. Et disons plus, cette adhésion méritée & obtenue

par la raiſon & par la juſtice, eût ceſſé dès le moment même où, par impoſſible, l'Aſſemblée eût porté ce jugement injuſte. Les François, en changeant leur gouvernement, n'ont changé ni de ſentimens ni de caractère, & j'aime à croire que le Prince, dont il eſt ici queſtion, en fera lui-même l'heureuſe épreuve. J'aime à croire que ſe rapprochant d'un Roi qu'il chérit & dont il eſt ſi tendrement aimé, ſe rapprochant d'un peuple à l'affection duquel tant de qualités aimables lui donnent de ſi juſtes droits, ce Prince reviendra jouir de la partie la plus précieuſe de ſon héritage; l'amour que la Nation la plus ſenſible & la plus aimante a voué aux deſcendans de Henri IV.

Je n'avois pas beſoin de ces réflexions pour ne laiſſer approcher de moi ni l'idée ni le ſoupçon de ces crimes odieux, mais je les ai employées pour confondre mes calomniateurs.

Tandis que, par ces baſſes manœuvres, on cherchoit, en France, à profiter de mon abſence pour me faire perdre l'affection des bons citoyens, je m'occupois à Londres des moyens de me rendre utile à ma patrie, en préparant le ſuccès de la négociation que le Roi m'avoit fait l'honneur de me confier. Différens événemens, &

particulièrement ceux qui ont, depuis quelque tems, entièrement changé la face des affaires politiques de l'Europe, ont opposé jusqu'ici des obstacles renouvellés aux efforts de mon zèle. Je saurai bientôt, j'espère, si ces obstacles sont en effet invincibles, & alors je m'empresserai de me réunir à l'Auguste Assemblée, dont j'ai l'honneur d'être Membre, & de concourir avec elle à l'achevement d'une constitution si desirable & si desirée.

Que si l'on demande encore quel est l'intérêt personnel qui me guide? Je répondrai que c'en est un le plus cher à mon cœur, & dont je ne me départirai jamais; celui de vivre libre & heureux, au milieu de la France heureuse & libre : enfin celui de voir la Nation Françoise jouir du degré de puissance, de gloire & de bonheur, que, depuis si longtems, la nature lui destinoit en vain.

P. S. En consignant dans cet écrit mes actions, mes sentimens, & mes pensées, je n'avois d'autre projet que de déposer dans mes archives, pour mes enfans & pour mes amis, un exposé de ma conduite qui n'eût été défiguré ni par l'éloge, ni par la satyre. En le reli-

ſant, j'ai jugé convenable de le rendre public : non pour répondre à de mépriſables libelles ; mais pour que les amis de la vérité & les bons citoyens n'ayent pas à me reprocher d'avoir concouru, par mon ſilence, à l'erreur dans laquelle on a voulu, évidemment, les entraîner ſur mon compte.

De l'Imp. de la Veuve D'HOURY & DEBURE, Imp-Lib. de Mgr. le Duc D'ORLÉANS, *rue Hautefeuille*. N°. 14.
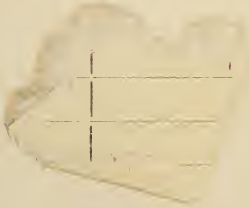
7